

REUNION DU MARDI 1er FEVRIER 2011

L'AN DEUX MIL ONZE , LE PREMIER FEVRIER A DIX-HUIT HEURES TRENTE MINUTES
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GREFFIN, Maire de SALLENELLES.

Étaient présents : Mesdames DUPUIS Thérèse - MASSELIN Yolande - MARTINOFF Jacqueline
Messieurs LEMARCHAND Laurent -LEGOUPIL Jacques -ROSSIGNOL Etienne
FONTAINE Thomas -

Étaient excusés : Mr BUSSON Christophe qui a donné pouvoir à Mr Jean-Louis GREFFIN
Mr GEOFFROY Frédéric qui a donné pouvoir à Mr Thomas FONTAINE

Mr Thomas FONTAINE a été élu secrétaire de séance.

Le Compte-rendu de la séance du 12 octobre 2010 ne soulève aucune remarque.

Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter un sujet à l'ordre du jour établi.
Le Conseil accepte cet ajout.

1 / TRAVAUX 2001

a/ Effacement de réseau rue de Troarn 2ème tranche :

Un devis du SDEC nous est parvenue concernant la 2ème tranche d'effacement de réseau de la rue de Troarn. Un accord doit être donné au SDEC pour le 16 février 2011

L'estimation du coût total des travaux s'élève à : 119 061,80 € TTC

La participation communale s'élève à : 54 600,68 €TTC

Le Maire présente donc au Conseil le projet établi par le SDEC ainsi que son financement.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil confirme que le projet est conforme à l'objet de la demande de la commune , sollicite l'examen du dossier en vue de son inscription au programme départemental, s'engage à réserver les crédits nécessaires sur le budget communal avec étalement de la dette sur 6 années, autorise le Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet et prend bien note que le coût de ce projet est susceptible d'évoluer en fonction de l'étude définitive.

Vote pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

b/ Logements communaux :

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il sera nécessaire d'effectuer des travaux de remplacement de portes et fenêtres sur les logements communaux, certaines portes et fenêtres sont encore en simple vitrage et pas en très bon état. Nous sommes en possession de 2 devis, un 3ème est en cours.

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré, autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires considérant qu'il est primordial que ces travaux soient réalisés et de faire la demande de subvention auprès du Conseil Général concernant l'aide aux petites communes rurales pour ce projet.

Vote pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

...suite de la réunion du 1er février 2011 ...

c/ Voirie du Moulin d'eau avec la commune de Merville-Franceville :

La commune de Merville-Franceville envisage la réfection de la VC 302 dite de la Ferme du Buisson située au Moulin d'eau, à ce sujet, nous avons été destinataire d'un courrier concernant cette opération , sachant que cette voirie est en mitoyenneté entre nos 2 communes.

Un accord de principe a été donné pour une répartition du coût de ces travaux. De plus amples renseignements sur l'ampleur de ces travaux seront communiqués lors de la prochaine réunion.

d/ Mur du cimetière :

Le Maire indique au Conseil qu'une partie du mur du cimetière est en très mauvais état . Cette partie sera à rénover cette année, ainsi que des réparations au pied de ce mur.

Nous allons contacter des entreprises afin qu'elles nous établissent un devis. Une décision sera alors prise lors du prochain conseil.

2/ Accessibilité Handicapés :

Monsieur LEMARCHAND Laurent expose au conseil les conditions prévues pour l'accessibilité handicapés, sachant qu'un diagnostic sera établi commune par commune par un cabinet mandaté par CABALOR.

Un cheminement d'accès aux ERP (Établissement Recevant du Public) doit être mis en place, ainsi que la pose de bandes podotactile aux passages piétons de ce cheminement .

Nous pouvons déjà prévoir l'aménagement de la Mairie, c'est-à-dire, l'accès au secrétariat ainsi qu'à la salle du Conseil Municipal qui sert également de bureau de vote.

Une somme sera prévue au budget 2011 pour cette réalisation, sachant qu'il faut également une place de stationnement handicapé.

3/ Maître d'Oeuvre pour l'aménagement de sécurité rue de Troarn :

Le Maire avait déjà indiqué lors de la dernière réunion de Conseil que l'Agence Routière Départementale effectuera la rénovation de la RD 37b (rue de Troarn) en 2012. A ce sujet, un aménagement de sécurité est à prévoir et que pour la réalisation de ces aménagements, il est nécessaire de prendre un maître d'œuvre.

Un cahier des charges est en cours de rédaction pour consultation des différents maîtres d'œuvres.

4/ Délibération Statuts de CABALOR :

Le Maire expose au Conseil une modification des statuts du conseil communautaire précisant pour chaque compétence la ligne de démarcation entre ce qui relève de la communauté et ce qui reste à charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve cette modification

Vote pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

...suite de la réunion du 1er février 2011...

5/ Élection de délégués au SIVOM :

Vu les démissions de Mr Jacques LEGOUPIL, délégué titulaire et de Mr Laurent LEMARCHAND, délégué suppléant au SIVOM, il faut procéder à l'élection de nouveaux délégués.

Messieurs Jean-Louis GREFFIN se porte candidat et est élu délégué titulaire.

Mr Jacques LEGOUPIL se porte candidat comme délégué suppléant et est élu.

Vote pour :

Vote contre :

Abstention :

6/ Illuminations de fin d'année :

Notre contrat avec LOIR ILLUMINATIONS est arrivé à terme en 2010.

Le Conseil se prononce pour la continuité des illuminations du village. Nous allons faire établir un nouveau devis à LOIR ILLUINATIONS et en demander un au SDEC qui assure également cette fourniture.

7/ Informations sur le voyage au Château de Versailles :

Mr Laurent LEMARCHAND précise que les inscriptions pour ce voyage organisé avec l'aide du Comité des Fêtes sont complètes.

8/ Questions diverses :

◆ Concernant les panneaux directionnels des commerces, sujet évoqué par Messieurs Etienne ROSSIGNOL et Thomas FONTAINE, lors du précédent Conseil, nous avons contacté une entreprise spécialisée et un devis a été reçu pour un montant de 900 € HT. Le bon de commande peut être signé.

◆ Intervention de Madame Yolande MASSELIN au sujet de la route de la Maison de la Nature qui se dégrade (nids de poule).

Il est prévu de dé berner cette route afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie avant de procéder à un rebouchage à l'enrobé à froid. Un rendez-vous est prévu avec le CPIE, Monsieur le Directeur du Syndicat Mixte Calvados Espaces Naturels, l'Agence Routière Départementale afin de définir les limites de chacun concernant l'entretien de la voirie.

◆ Plusieurs membres du Conseil demande à ce qu'un courrier soit envoyé au Conservatoire du Littoral pour l'entretien de la piste cyclable. La largeur de cette piste est amputée par les ronces et l'herbe.

L'ensemble des ordres du jour étant vu et aucun sujet abordé,

La séance est levée à 20 heures 30.

Le Maire

Le Secrétaire

Le Conseil Municipal

